

SEANCE DU MARDI 3 AOUT 2021

L'an deux mille vingt et un et le trois août à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cabrerets, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Laure LE FOURN, Maire.

Etaient présents : Le Fourn Marie-Laure, Mousset Paul, Bessac Alain, Doumarés Patrick, Van Der Knaap Will, Auber Lionel, Bacher Gabrielle, Agnès Delpech.

Absents excusés : Vergnes Sophie, (pouvoir à Paul Mousset), Vincent Magot (pouvoir à Patrick Doumarés).

Absent : Peyron Clément.

Monsieur Paul Mousset est élu secrétaire.

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2021 qui n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR :

- Rénovation du Musée Amédée Lemozi : Présentation du résultat de l'appel d'offres.
- Rénovation du Musée Amédée Lemozi : Choix des entreprises – Attribution du marché de travaux pour chaque lot.
- Rénovation du Musée Amédée Lemozi : Présentation et approbation du plan de financement prévisionnel.
- Questions diverses

RENOVATION DU MUSEE AMEDEE LEMOZI : PRESENTATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié le 25 juin 2021 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée avec possibilité de négociation (en application de l'article 27, Titre III, section 2 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics), la commission communale d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 26 juillet 2021 à 8h00.

Le résultat de cet appel d'offres, comportant 8 lots, est le suivant :

Lot n°1 PLATRERIE						Valeur estimée	27691,03
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
2	ALLIANCE 360	46100 Figeac		19785,48		Note 8,40/10	
4	JM VALERY PLATRERIE	46000 Cahors		26589,10		Note 8,06/10	
Lot n°2 MENUISERIES INTERIEURES						Valeur estimée	1465,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
10	MENUISERIE DELNAUD	46500 Rocamadour		2922,99		Note 8,50/10	
Lot n°3 MENUISERIES INTERIEURES GRANDS MOBILIERS						Valeur estimée	22420,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
5	CREATIONS	31120 Portet- sur-Garonne		25335,00		Note 10/10	
10	MENUISERIE DELNAUD	46500 Rocamadour		47658,75		Note 6,09/10	

Lot n°4 CHAUFFAGE CLIM VENTILATION						Valeur estimée	47316,28
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
1	FCCE BOUSCASSE	24200 Carsac- Aillac		43294,23		Note 9,20/10	
12	GCM	82000 Montauban		50892,57		Note 8,31/10	
Lot n°5 ELECTRICITE						Valeur estimée	27760,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
8	FAUCHE	46090 Mercuès		61164,68		Note 7,65/10	
9	LJS	46500 Gramat		45352,88		Note 9,20/10	
Lot n°6 SOL SOUPLE						Valeur estimée	8544,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
6	SARL MERTZ CARRELAGE	46320 Brengues		9256,00		Note 9,20/10	
Lot n°7 SOL DUR						Valeur estimée	27412,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
3	OCCITANIE PIERRES	46000 Cahors		33464,00		Note 7,71/10	
6	SARL MERTZ CARRELAGE	46320 Brengues		24030,00		Note 9,20/10	
Lot n°8 PEINTURE						Valeur estimée	9458,00
Pli	Raison sociale	CP Ville	Forfait € HT	Tr. Ferme € HT	Tr. Cond. € HT	Commentaire	
2	ALLIANCE 360	46100 Figeac		11636,50		Note 6,36/10	
7	SAS FR DECO	46190 Souceyrac		8858,00		Note 7,14/10	
11	NETTOYAGE MULTISERVI	46090 Trespoux- Rassiels		7291,50		Note 8,20/10	

RENOVATION DU MUSEE AMEDEE LEMOZI : CHOIX DES ENTREPRISES – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR CHAQUE LOT

Mme le Maire présente à l'assemblée la synthèse proposée par la maîtrise d'œuvre, M. Matthieu Belcour, Architecte, après contrôle des offres :

Lot n°1 Platerie	Ets Alliance 360	19.785,48 HT
Lot n°2 Menuiseries intérieures	Ets Delnaud	2.922,99 HT
Lot n°3 Menuiseries int. Gds mobiliers	Ets Créations	25.335,00 HT
Lot n°4 Chauffage Clim ventilation	Ets FCCE Bouscasse	43.294,23 HT
Lot n°5 Electricité	Ets LJS	45.352,88 HT
Lot n°6 Sol souple	Ets Mertz	9.256,00 HT
Lot n°7 Sol dur	Ets Mertz	24.030,00 HT
Lot n°8 Peinture	Nettoyage multi	<u>7.291,50 HT</u>
	TOTAL	177.268,08 HT

Vu les offres élevées, reçues pour le lot n°5 Electricité, et après constatation d'une erreur de chiffrage sur une des offres, Mme le Maire propose à l'assemblée d'entamer une négociation auprès des 2 entreprises qui ont soumissionné.

Délibération

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26 juillet 2021

Suite à la présentation de l'analyse des offres, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime,

- **décide** d'autoriser Mme le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Rénovation du Musée Amédée Lemozi

Lot 1 : Platerie

Entreprise : **ALLIANCE 360**, Zone Pech d'Alon 46100 FIGEAC

Montant du marché : **19.785,48 € HT**

Lot 2 : Menuiseries intérieures

Entreprise : **SARL MENUISERIE DELNAUD**, ZA Les Begourines 46500 ROCAMADOUR

Montant du marché : **2.922,99 € HT**

Lot 3 : Menuiseries intérieures Grands mobiliers

Entreprise : **SAS CREATIONS**, 54 Chemin des Palanques Sud 31120 PORTET SUR GARONNE

Montant du marché : **25.335,00 € HT**

Lot 4 : Chauffage Climatisation Ventilation

Entreprise : **FCCE SAS BOUSCASSE**, ZI de Regourd 46000 CAHORS

Montant du marché : **43.294,23 € HT**

Lot 6 : Sol souple

Entreprise : **MERTZ CARRELAGE**, Le Causse 46320 BRENGUES

Montant du marché : **9.256,00 € HT**

Lot 7 : Sol dur

Entreprise : **MERTZ CARRELAGE**, Le Causse 46320 BRENGUES

Montant du marché : **24.030,00 € HT**

Lot 8 : Peinture

Entreprise : **SARL NETTOYAGE ET MULTISERVICES TEVENART**, Les Galarios 46090 TRESPoux RASSIELS

Montant du marché : **7.291,50 € HT**

- **autorise** Mme le Maire à solliciter une négociation auprès des deux entreprises ayant soumissionné pour le **Lot 5 : Electricité**

- **dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

RENOVATION DU MUSEE AMEDEE LEMOZI : REVISION ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 26 novembre 2020, le Conseil municipal a attribué la Maîtrise d'œuvre pour le rafraîchissement du Musée Amédée Lemozi à Monsieur Matthieu Belcour, Architecte DPLG.

L'objectif de ce rafraîchissement est de - rénover les salles d'exposition en leur apportant une ambiance plus moderne, - valoriser des figures inaccessibles aux visiteurs, - rénover la salle de cinéma.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié le 25 juin 2021 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée avec possibilité de négociation, l'ouverture des plis et l'analyse technique

permettant le choix des entreprises, nous donne un état récapitulatif des dépenses pour un montant total H.T. de 336.364,08 € comprenant :

Travaux	177 268 €
Maîtrise d'ouvrage (10 %)	17 727 €
Fac Similé	65 400 €
Scénographie	70.100 €
Etude technique	3 124 €
Mission contrôle	2 745 €
TOTAL	336 364 €

Mme le Maire propose de financer cette opération de la façon suivante :

Coût estimé de l'opération 336.364 HT

Plan de financement prévisionnel	Base	Taux	Montant
- Dotation d'Équipement Territoires Ruraux 2021	336.364 €	22,03 % soit	74.096 €
- Subvention du Conseil Régional d'Occitanie	336.364 €	20 % soit	67.273 €
- Subvention du Conseil Départemental (FAST)	336.364 €	15 % soit	50.455 €
- Communauté Agglomération du Grand Cahors	336.364 €	20 % soit	67.273 €
- Autofinancement (fonds propres)	336.364 €	22,97 % soit	77.268 €
			<hr/> 336.364 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, suite à un vote à main levée donnant le résultat suivant :

Nombre de votants : 10 Pour : 10 Contre : / Abstention : /

- adopte le plan de financement présenté ci-dessus,

- autorise Mme le Maire à solliciter l'attribution des subventions et signer tout document nécessaire à la constitution des dossiers.

QUESTIONS DIVERSES

Garde-corps devant la salle communale : Alain Bessac est chargé de contacter l'entreprise LM Metallerie afin de connaître leur date d'intervention.

Emplacement des conteneurs poubelles actuellement situés à proximité de l'abri bus : Pour répondre à la demande de commerçants-artisans, Alain Bessac réitère son souhait de déplacer les conteneurs poubelles situés à côté de l'abri bus, qui sont inesthétiques et malodorants au cœur du village.

Mme le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil en date du 4 mars 2021, il a été décidé la création d'un enclos (dalle béton + entourage bois) pour dissimuler ces poubelles. Une convention a été signée avec le Grand Cahors et la commune s'est engagée financièrement. Elle demande à chacun de s'exprimer sur ce sujet.

Après avis divergents, sachant que la dalle béton de l'enclos est déjà réalisée et que les services du Grand Cahors attendent le feu vert de la commune pour procéder à la pose de l'enclos, Mme le Maire décide de procéder à un vote à main levée répondant à la question suivante :

Finalise-t-on la réalisation de l'enclos commandé auprès du Grand Cahors ?

Nombre de votants : 10 Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0

Au regard de cette décision, le conseil valide la pose de l'enclos qui répondra, dans un premier temps, à la problématique de la nuisance visuelle et, décide de prendre en compte la demande des artisans commerçants en poursuivant la réflexion avec les divers services concernés (Grand Cahors, association des commerçants et artisans, habitants) au travers du projet « Village à venir ».

Stationnement des bus : Mme le Maire rappelle que le stationnement et la manœuvre sont interdits sur la place du communal à tout véhicule supérieur à 3,5 tonnes. L'arrêt minute est autorisé place de la mairie. Les aires de retournement sont situées route de Pech Merle et en direction de Conduché. Le stationnement des bus sera un des points abordés à travers le projet « Village à venir ».

Pertinence de l'usage de la messagerie électronique : Alain Bessac informe qu'il ne cautionne pas les débats qui s'effectuent par mail concernant des affaires communales. Ce procédé est néfaste aux relations entre élus. Il souhaite que les débats aient lieu, de visu, lors de réunions programmées. La messagerie devant servir à communiquer des informations.

Location salle communale : Mme le Maire informe qu'une administrée, exerçant une activité professionnelle culturelle et artistique, a sollicité auprès de l'Association du Foyer Rural le prêt de la salle attenante à la bibliothèque (bâtiment ancienne école) pour la réalisation de stages payants. A savoir qu'une proposition de location de la salle communale à un tarif préférentiel avait été proposé à cette administrée.

Après discussion, et lecture faite par Mme le Maire d'un projet de courrier à adresser à cette personne lui rappelant les termes de la convention de mise à disposition d'un local (Bibliothèque + salle de réunion) signée entre le Foyer Rural et la Commune, à savoir : « cette salle a pour vocation d'être une salle de lecture, de réunions d'assemblées et d'activités en lien direct avec le foyer rural », **mais en aucun cas une salle destinée à réaliser des stages payants**, l'assemblée valide cette proposition.

Balisage chemin Monclar : Patrick Doumarès regrette que des flyers « chemins de randonnées » soient mis à disposition, alors que le balisage mis en place est peu visible voire inexistant.

Une réflexion doit être menée pour trouver un système de balisage visible et durable. Il sera peut-être nécessaire de faire appel à une entreprise ou association.

Dates réunions : Prochaine réunion du conseil municipal fixée au 14 septembre. Réunion « Village à venir » prévue le 16 septembre à 18h30. Visite du Président du Grand Cahors, M. Vayssouze, le 24 septembre en matinée.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21h45mn.*